

# Projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques en Normandie



## Concertation préalable

27 septembre – 24 novembre 2022

---

*Synthèse du dossier de concertation*

[concertation-eastman-normandie.fr](https://concertation-eastman-normandie.fr)



**EASTMAN**

# Le maître d'ouvrage

Fondée en 1920 à Kingsport (Tennessee) aux Etats-Unis, Eastman Chemical Company est une entreprise mondiale de production chimique. Au cours du siècle dernier, l'entreprise a considérablement investi dans la science des matériaux, et produit aujourd'hui une large gamme de matériaux dits de spécialité – comme le plastique –, qui servent des marchés aussi divers que les emballages, les transports, l'alimentaire, l'agriculture, l'automobile, le médical ou encore la construction.

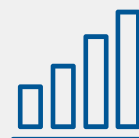
Eastman a également développé plusieurs technologies de recyclage des plastiques actuellement difficiles voire impossibles à recycler. C'est l'une de ces technologies qui sera utilisée dans le cadre du projet d'usine de recyclage moléculaire des plastiques d'Eastman à Saint-Jean-de-Folleville, en Normandie.



**14 000**  
employés



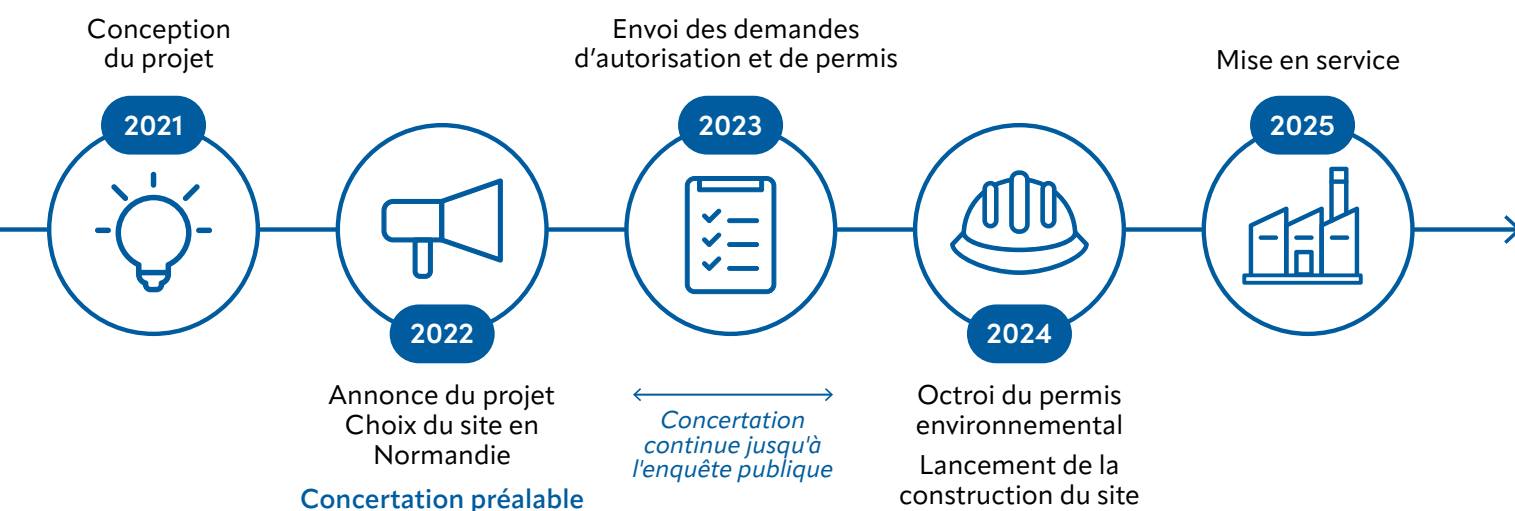
**100**  
pays desservis  
par Eastman



**10.5**  
milliards de dollars  
de chiffre d'affaires  
en 2021

Le maître d'ouvrage du projet est *Eastman Circular Solutions France SARL* (ci-après « Eastman »), une filiale française constituée en avril 2022 et détenue à 100 % par Eastman Chemical Company.

## Le calendrier prévisionnel de réalisation du projet



## Le projet en bref

Le projet d'investissement d'Eastman, d'un montant de 859 millions d'euros, prévoit la construction puis l'exploitation d'une usine de recyclage moléculaire des plastiques. Cette dernière serait implantée sur la commune de Saint-Jean-de-Folleville en Normandie, au sein de la zone industrialo-portuaire de Port-Jérôme II. Ce projet comprend, pour l'essentiel, la création de trois unités distinctes nécessaires au recyclage des déchets plastiques, d'une usine de production d'énergie pour alimenter les unités de recyclage, d'une unité de traitement des eaux usées, ainsi que plusieurs entrepôts, bureaux et laboratoires d'analyses.

L'usine utiliserait la technologie de dépolymérisation par méthanolyse d'Eastman pour recycler chaque année jusqu'à 160 000 tonnes de déchets plastiques riches en polyesters, qui n'ont aujourd'hui pas ou peu de débouchés de recyclage.

L'usine devrait être achevée courant 2025. Sa construction et son exploitation devraient créer quelque 330 emplois directs et 1 500 emplois indirects, dont 500 pour la phase de construction de l'usine.



**Environ 1**  
milliard d'euros  
d'investissement



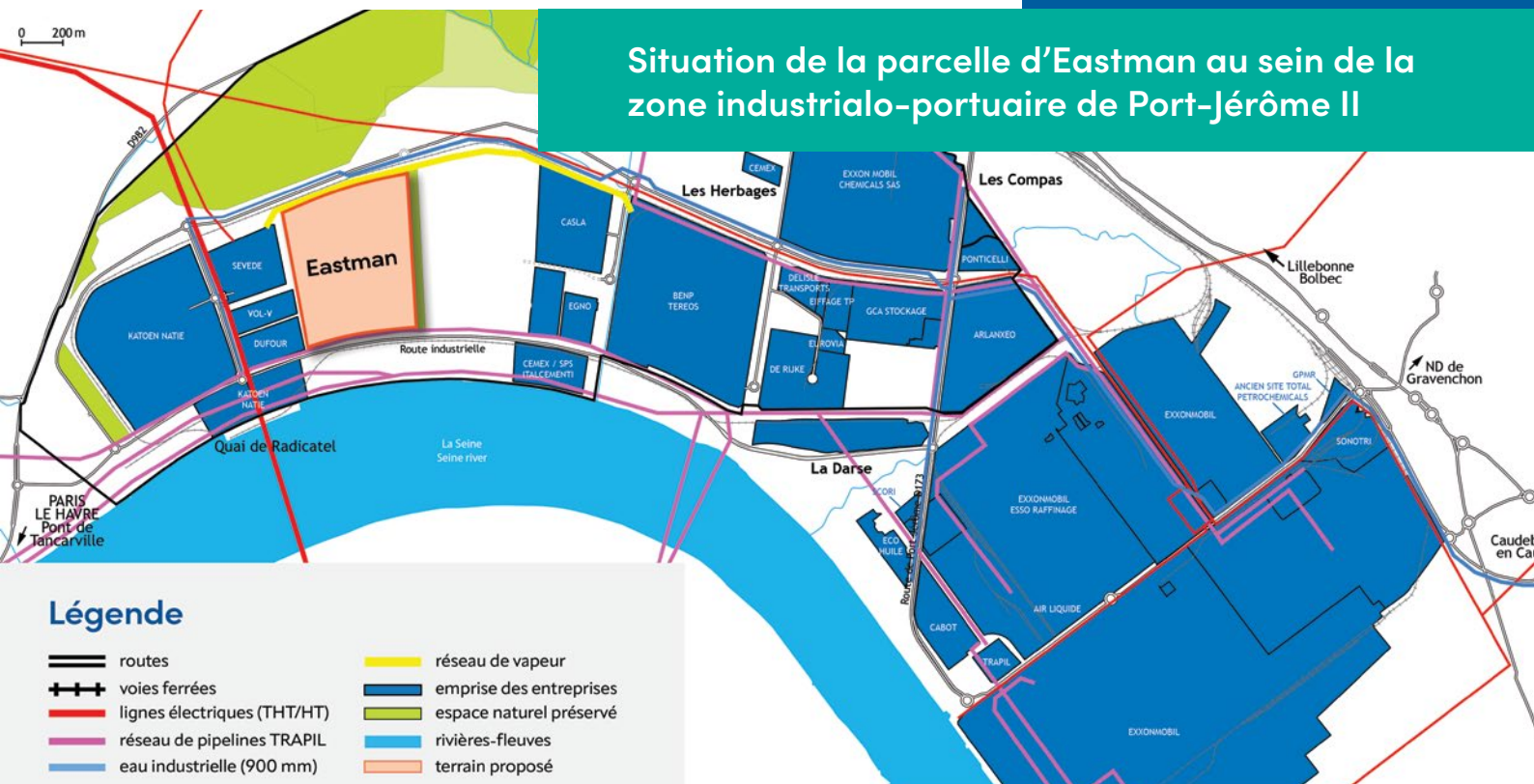
**160 000**  
tonnes de  
déchets plastiques  
de capacité de  
traitement



**330**  
emplois directs et  
**1500**  
emplois indirects



**2025**  
Mise en service



Source : Caux Seine Développement. Schéma indicatif.

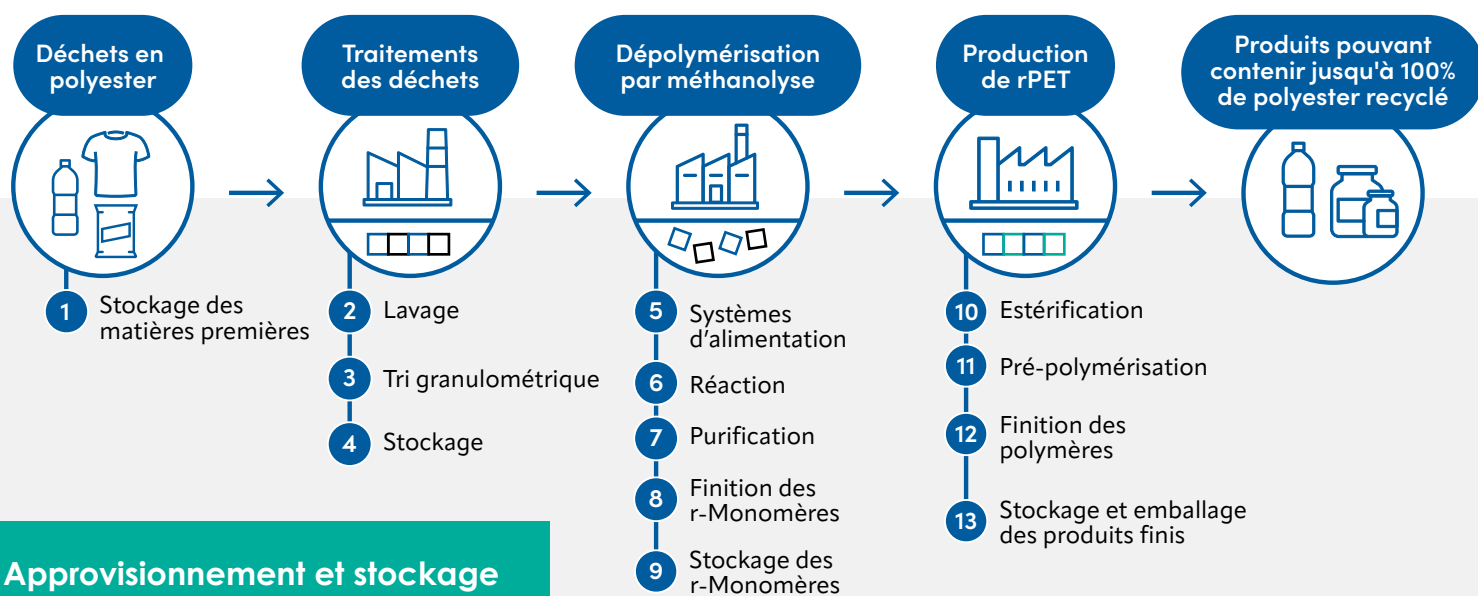
# Comprendre la technologie d'Eastman

La technologie de recyclage utilisée par Eastman dans le cadre de son projet d'usine à Saint-Jean-de-Folleville serait celle de la dépolymérisation par méthanolyse, aussi appelée recyclage moléculaire, qui utilise le méthanol comme solvant pour rompre les liaisons chimiques des plastiques.

Cette forme de recyclage permet de décomposer les déchets plastiques en leur plus petite structure moléculaire, les monomères. Ces derniers sont ensuite réassemblés en polymères pour produire de la matière plastique recyclée de qualité identique à de la matière plastique vierge.

## Un processus de recyclage en trois étapes

- 1 Le tri et le nettoyage des déchets :**  
Les déchets entrants sont triés puis lavés à l'eau et grossièrement coupés en petits morceaux.
- 2 La dépolymérisation**  
Les petits morceaux de l'étape précédente sont décomposés en leurs composantes chimiques de base (les monomères) à la suite d'une réaction chimique avec le méthanol.
- 3 La repolymérisation**  
Les monomères sont réassemblés pour en faire de nouveaux polymères et donc de la matière plastique recyclée (rPET).



## Approvisionnement et stockage

La capacité de traitement de la future usine pourrait aller jusqu'à 160 000 tonnes de déchets riches en polyester par an. A partir de cette matière entrante, Eastman serait en mesure de produire environ 150 000 tonnes de matière première recyclée, qui serait commercialisée auprès de clients dans les domaines des biens durables, des emballages alimentaires, des cosmétiques ou encore des dispositifs médicaux.

# L'inscription du projet dans le territoire

## Enjeux socio-économiques

La construction et l'exploitation de l'usine d'Eastman devraient approximativement créer :

**330 emplois** directs couvrant tous les domaines d'expertise (ouvriers, techniciens, ingénieurs, doctorants, etc.).

**1500 emplois** indirects dans les infrastructures et l'énergie (dont 500 emplois dans le secteur de la construction).

Le projet pourra compter sur les pouvoirs publics régionaux pour accompagner Eastman dans son recrutement ainsi que dans la conception et le financement de programmes de formation. Ces derniers seront complémentaires à ceux dispensés par Eastman en interne, d'une durée d'un an.

## Enjeux environnementaux

### Les rejets atmosphériques

Une première analyse a permis d'évaluer que la production d'une tonne de PET recyclé par la technologie d'Eastman émettrait entre 0,5 et 1,1 tonne de CO<sub>2</sub>, contre 2,2 tonnes pour le PET vierge. La principale source d'émission de l'usine d'Eastman sera le CO<sub>2</sub> provenant de l'usine de production d'énergie.

### L'impact du projet sur la faune et la flore

Les premières études tendent à montrer que les enjeux écologiques de la parcelle devraient être modérés. Une partie de la parcelle pourrait être classée en zone humide ou mouillée, et des mesures de compensation appropriées seront prescrites par les autorités.

## Enjeux de sécurité et de gestion des risques

Le principal risque associé à l'exploitation de l'usine provient de l'utilisation du méthanol, qui peut être toxique et hautement inflammable. Tous les bâtiments abritant des produits dangereux seront conçus pour prévenir les risques d'exposition et d'explosion. Des mesures spécifiques de protection incendie sont également prévues.

L'usine devrait être classée ICPE et SEVESO seuil bas. Eastman sera tenu d'introduire une demande d'autorisation auprès du préfet avant mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque au regard des moyens de prévention et de protection mis en œuvre.

### Les nuisances sonores et olfactives

Afin de limiter l'impact sonore des activités de l'usine pour les populations locales, les équipements bruyants seront protégés et les locaux accueillant ces équipements insonorisés.

Concernant les odeurs, la principale source de nuisances olfactives proviendrait de l'usine de production d'énergie. Afin d'en limiter l'impact, la fosse de réception des combustibles serait située dans un bâtiment dépressurisé à cet effet.

# La concertation : comment s'informer et participer ?

Eastman a saisi la Commission nationale du débat public (CNDP) le 4 mai 2022. La CNDP a décidé d'organiser une concertation préalable et a désigné deux garants : Madame Isabelle JARRY et Monsieur Jean-Louis LAURE. Cette concertation est organisée du 27 septembre 2022 au 40 novembre 2022.

La concertation préalable s'adresse à tous, riverains comme acteurs extérieurs au territoire. Des temps d'échanges et des outils d'expression sont mis à la disposition du public, pour lui permettre de s'informer, de s'exprimer et de partager son avis concernant le projet.

Les informations relatives au projet sont accessibles sur le [site internet de la concertation](#), mis à jour régulièrement. Le public peut y déposer des questions et des contributions. Il peut également [écrire au maître d'ouvrage](#) à l'adresse électronique [concertation@eastman.com](mailto:concertation@eastman.com) ou par voie postale: Eastman c/o APc, 73 Avenue des Champs Elysées, 75008, Paris.

**De nombreux temps d'échanges** sont prévus dans le cadre de la concertation, qui permettront d'informer le public sur le projet et de recueillir son avis, ses propositions et ses questions. **Des dépliants d'informations** seront mis à disposition dans plusieurs lieux publics et lors des rendez-vous de la concertation.

Site internet de la concertation :  
[concertation-eastman-normandie.fr](http://concertation-eastman-normandie.fr)

## Les garants de la concertation

Les garants de la concertation veillent à son bon déroulement. Ils s'assurent qu'elle respecte les six principes de la CNDP : indépendance, neutralité, transparence, égalité de traitement, argumentation et inclusion.

À l'issue de la concertation préalable, la garante et le garant rendront compte du déroulement et des arguments entendus pendant la concertation dans un bilan, qui comprendra des recommandations à l'intention du maître d'ouvrage concernant l'association du public dans la poursuite de son projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique et publié sur le site internet de la concertation.



**Isabelle Jarry**

[isabelle.jarry@garant-cndp.fr](mailto:isabelle.jarry@garant-cndp.fr)  
CNDP  
244 boulevard Saint-Germain,  
75007 PARIS



**Jean-Louis Laure**

[jean-louis.laure@garant-cndp.fr](mailto:jean-louis.laure@garant-cndp.fr)  
CNDP  
244 boulevard Saint-Germain,  
75007 PARIS

- 1 Saint-Jean-de-Folleville**

  - 💡 Réunion publique d'ouverture
  - 📣 Salle des fêtes
  - 📅 27 septembre, 18h-20h
- 2 Lillebonne**

  - 💡 Rencontre de proximité
  - 📣 Marché
  - 📅 28 septembre, 10h-12h
- 3 Rouen**

  - 💡 Réunion publique sur le thème de la fin de vie des plastiques
  - 📣 Hémicycle du Conseil Régional
  - 📅 5 octobre, 18h-20h30
- 4 Saint-Jean-de-Folleville**

  - 💡 Atelier sur le thème du recyclage et de l'économie circulaire
  - 📣 Salle des fêtes
  - 📅 6 octobre, 18h-20h
- 5 Port-Jérôme-sur-Seine**

  - 💡 Rencontre de proximité
  - 📣 Marché
  - 📅 7 octobre, 10h-12h
- 6 Alençon**

  - 💡 Rencontre avec les étudiants
  - 📣 ISPA
  - 📅 14 octobre, 13h-15h
- 7 Quillebeuf-sur-Seine**

  - 💡 Atelier sur le thème de l'environnement et de la sécurité industrielle
  - 📣 Salle du conseil en mairie
  - 📅 19 octobre, 18h-20h30
- 8 Bolbec**

  - 💡 Rencontre avec les étudiants
  - 📣 Lycée Pierre de Coubertin
  - 📅 A confirmer
- 9 Saint-Jean-de-Folleville**

  - 💡 Atelier sur le thème de l'approvisionnement énergétique du projet
  - 📣 À déterminer
  - 📅 9 novembre, 18h-20h
- 10 Lillebonne**

  - 💡 Atelier sur le thème de l'économie, de l'emploi et de la formation
  - 📣 Maison des compétences
  - 📅 15 novembre, 18h-20h
- 11 Port-Jérôme-sur-Seine**

  - 💡 Réunion publique de synthèse
  - 📣 Salle de l'escale en mairie
  - 📅 22 novembre, 18h30-20h30



# EASTMAN

## Siège social d'Eastman

P.O. Box 431

Kingsport, TN 37662-5280 U.S.A.

U.S.A. et Canada, 800-EASTMAN (800-327-8626)

Autres sites, +(1) 423-229-2000

[www.eastman.com/locations](http://www.eastman.com/locations)

© 2022 Eastman Chemical Company

Réalisation : *Affaires Publiques Consultants – APc*

Conception graphique : *Cumberland Marketing*

Photos et graphiques : © Eastman sauf mention contraire.

Le présent document d'information du public est édité dans le cadre de la concertation préalable se tenant sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public du 27 septembre au 24 novembre 2022. Les informations ainsi que l'ensemble des chiffres contenus dans ce dossier ont été partagés avec transparence et en toute bonne foi, sur la base des connaissances d'Eastman à la date de publication, en septembre 2022. Le projet faisant encore l'objet de compléments d'études, certaines de ces informations peuvent s'avérer incomplètes et sujettes à évolution.